

Le P'tit Linarois

*Les dernières nouvelles, informations pratiques,
utiles et techniques*



INFOS PRATIQUES ET UTILES

Horaires d'ouverture Mairie :

Lundi au vendredi | Sur rendez-vous
8h30 à 12h30 | les après midi

2 rue des linarois

 www.liniers.fr  05 49 56 64 12

 [mairiedeliniers](https://www.facebook.com/mairiedeliniers)  contact@liniers.fr

Écoles publiques :


Liniers : 05 49 56 79 63

La Chapelle Moulière : 05 49 59 20 03

Lavoux : 05 49 56 75 02

Collecte des ordures ménagères :

Tous les mardis

 05 49 52 35 35

 contact@grandpoitiers.fr

Services Divers

CCAS de Liniers : 05 49 56 64 12

ADMR : 6 Rue Jambe à l'Ane 86800 Saint Julien-L'ars

Eaux de vienne SIVEER : Agence de la Villedieu-du-Clain
2 Bis Rue Nationale, 86340 La Villedieu-du-Clain
N° d'urgence technique : 05-49-61-16-90

Sorégies : Dépannage électricité SRD 24h/24h 05 49 89 34 99

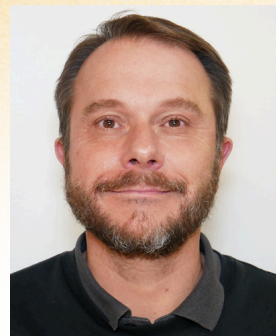
Relais petite enfance - Assistante Maternelle : 05 49 55 72 01

SIVOS : Mairie de La Chapelle Moulière 05 49 56 64 36
contact@sivos-lcmll.fr

L'Édito du Maire

Chères Linaraises, chers Linarois,

C'est avec une grande joie que nous lançons aujourd'hui Le P'tit Linarois, votre magazine communal fruit d'un travail collectif des acteurs impliqués du Conseil municipal.



Ce rendez-vous est bien plus qu'un simple support d'information : c'est un lien entre la Commune et chacun d'entre vous, un espace où se retrouvent les actualités, les projets et les moments forts qui rythment notre vie collective.

Cette année 2026 s'annonce riche en événements, en réalisations et en défis à relever ensemble sur la Commune mais aussi avec l'intercommunalité. À travers ces pages, nous souhaitons vous donner les clés pour mieux comprendre les actions menées par la Commune, mais aussi vous inviter à y participer activement.

Que ce soit pour découvrir le calendrier des fêtes locales, suivre l'avancement des travaux, ou simplement partager les initiatives de vos voisins, Le P'tit Linarois sera le reflet de notre dynamisme et de notre solidarité.

Il se complétera avec les autres supports numériques (Facebook, site internet www.liniers.fr et panneau numérique à côté de l'église) et l'affichage officiel à la mairie.

Nous avons à cœur de faire de ce magazine un outil utile, accessible et convivial. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos attentes ou de vos contributions : ce magazine vous appartient.

Transmettez-nous vos projets d'articles à contact@liniers.fr et le comité de rédaction l'étudiera.

Bonne lecture à tous, et à très vite pour de nouvelles aventures linaraises !

Vincent Martin

Une nouvelle équipe

Composée de 7 femmes et 8 hommes répartis en 3 groupes sous l'autorité de Monsieur le Maire :

- Affaires scolaires, sécurité et hygiène mené par Mathilde Boutin (1ère adjointe)
- Pôle technique et développement durable (biens immobiliers) mené par Jacky Surreau (2ème adjoint)
- Culture, animation, jeunesse et actions sociales menées par Lucie Pottier (3ème adjointe)



De gauche à droite:

Quentin Renaud, Myriam Moinard-Seine, Jacky Surreau, Nicolas Biteau, Julie Jamain, Céline Jean, Stéphane Yonnet, Vincent Martin, Patrick Biraud, Mathilde Boutin, Christiane Ratron Barussaud, Philippe Plat, Olivier Jennequin, Lucie Pottier, Sophie Pohin

L'équipe administrative compte dans ses rangs, 2 secrétaires, Elise Rinaud et Stéphanie Vilain.

L'équipe technique se compose de Philippe Martin, agent de maîtrise et Anaïs Banier agent technique.

Toujours au service de la commune et des administrés, ils sont les premiers acteurs du bien vivre ensemble à Liniers.



ZOOM SUR

Vous connaissez tous ce visage !

Vous l'avez tous croisé au moins une fois dans Liniers avec une débroussailleuse, un taille haie ou un tournevis à la main !

C'est normal, Philippe Martin, c'est l'oeil aguerri, le MacGyver de la Commune ! Il œuvre au quotidien pour faire de Liniers, un endroit où il fait bon vivre, fleuri et bien entretenu.

Qui êtes-vous ? Et d'où venez-vous ? Philippe Martin, j'ai 56 ans, je suis marié, père de 2 enfants et heureux grand père depuis le mois de Mars.

Quel est votre parcours ? j'ai un CAP-BEP électrotechnique et j'ai été électricien (Ets Brunet). J'ai aussi travaillé sur des chantiers comme au Futuroscope et à la gare de Poitiers.

Je travaille pour la Commune depuis 25 ans, à plein temps et seul depuis 3 ans, pour entretenir le bourg et les hameaux de la Commune sous la direction de 4 maires différents.

Qu'est-ce que vous préférez dans votre métier ? Quels sont les avantages et inconvénients ? Je n'ai pas de préférence, je fais un métier aux activités variées et peu routinières. Je m'organise en fonction de la météo, des priorités (urgences), des événements, à la demande des conseillers et des Linarois.

Il y a peu d'inconvénients, bien qu'il faille se réadapter à chaque mandature. La difficulté réside dans le fait de faire comprendre aux habitants les obligations que j'ai sur l'entretien des espaces avec notamment, les normes très strictes que je dois respecter, en lien avec la biodiversité. Il me faut aussi être attentif aux vols et dégradations (vivaces, fruitiers) qui surviennent plus qu'on ne le croit.

Avez-vous un endroit préféré dans la Commune ? Autour de la salle des fêtes, c'est un endroit agréable et fleuri.

Si vous aviez une baguette magique, que souhaiteriez-vous pour votre quotidien ? Une personne à mi-temps pour me seconder, même si en mon absence, Anaïs Banier et Jacky Surreau assurent l'arrosage. La période printanière demande beaucoup de travail d'entretien.

Avez-vous une passion, un passe-temps favori ? Faire de la moto, du vélo et la marche !

Toujours serviable et bienveillant, Philippe fait son métier avec passion et beaucoup de sérieux. Il est aussi les yeux et les oreilles de la Commune. Merci à lui pour son précieux travail au quotidien.

Parlons finance !

Lors de la séance du Conseil municipal du 02 Avril 2026, les élus municipaux se sont réunis pour voter le budget de la commune pour 2026.

C'est l'ancienne équipe municipale qui a clôturé l'année budgétaire 2025 et nous tenions à les remercier pour l'ensemble des actions qui ont été menées dans un contexte budgétaire compliqué marqué par les crises sanitaires liées au Covid.

C'est avec une situation budgétaire tendue mais saine que nous avons construit ce budget primitif 2026. Toute la nouvelle équipe s'est engagée à revendiquer le maintien de nos dotations et maîtriser nos dépenses avec une détermination ferme et non dissimulée.

Les comptes 2025 :

Ils ont été approuvés par l'ancien Conseil municipal lors de sa séance du 26 février 2026. Ils se présentent en deux sections :

1. Fonctionnement

Mandats émis (dépenses)	Titres émis (recette)	Résultat
373 322,17€	394 516,22€	21 305,05€

2. Investissement

Mandats émis (dépenses)	Titres émis (recette)	Résultat
26 817,32€	63 965,31€	37 147,99€

LE BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 2026

• Le fonctionnement :

La situation internationale va peser sur le budget de fonctionnement 2026 avec une augmentation notable, que nous subissons tous, du coût des énergies (fuel, électricité, etc.) et aussi une diminution des dotations de l'Etat d'environ 5 000€. Nous serons également tributaires des variations des taux de cotisations patronales.

Néanmoins, nous serons attentifs aux dépenses, car "un sou est un sou" et nous sommes garants de la bonne gestion de l'argent public.

Nous aurons à cœur de dépenser pour améliorer votre quotidien, garantir le service public, entretenir nos bâtiments et nos logements en location, soutenir nos écoles et relancer un programme d'action pour la jeunesse et les personnes les plus en difficulté par le biais du CCAS.

• L'investissement :

Cette année 2026, nous ferons avec nos moyens et nos prévisions de dotations de l'Etat (DETR), du Département (Activ) et de Grand Poitiers.

Nous entamerons la rénovation de la toiture de l'école et du préau de la cour, nous rénovons le sol de la salle des Linarois et sécuriserons le cheminement piéton des enfants de la route de Bonnes à l'abribus de l'église.



Le Conseil municipal tient à vous informer que le taux d'imposition communal n'a pas été modifié et restera stable pour 2026 .

M. Le Maire, en concertation avec le Conseil municipal, s'est également opposé à l'augmentation du taux intercommunal en exigeant qu'un véritable projet de territoire soit mis en place avant d'utiliser le levier fiscal avec comme mot d'ordre équité et visibilité sur le territoire de Liniers.



Liste des travaux pour 2026



Travaux bâtiments :



Changement du carrelage de la salle des Linarois
du 13 /07 au 24/07



Réfection de la toiture de l'arrière-cuisine de l'école
Juillet / Août



Réparation d'une partie de la charpente du préau de l'école
Juillet / Août



Travaux extérieurs :



Cheminement piéton du calvaire à la route de Bonnes du 31 /08 au 11/09



Mise en place des cavurnes dans le cimetière début septembre



Fauchage de sécurité des accotements de la voirie communale (1 passage de chaque côté) effectué par une entreprise désignée par GPCU du 08/06 au 14/06



Fauchage des chemins ruraux à partir du 18/06 (autorisation du 20/04)

Travaux de voirie :

Suite à notre rencontre avec les responsables de la voirie de Grand Poitiers Communauté Urbaine, nous devons nous orienter vers des travaux engageants notre enveloppe annuelle (18 000€) sur plusieurs années pour pouvoir faire un appel d'offres global sur les 40 communes de Grand Poitiers afin d'avoir des prix plus avantageux. Ce qui implique que pour l'instant nous ne savons pas quand et où se feront les travaux sur notre territoire.



Entretien des espaces par la Commune

L'entretien des bâtiments par la Commune :

- communaux
- scolaires
- les habitations locatives de la mairie
- les salles, l'espace jeux et le city stade

Entreprise privée :

- Fauchage des chemins après le 18 juin et taille des haies en novembre.

L'entretien des espaces verts et hameaux (hors routes départementales).

Philippe Martin gère la tonte, le débroussaillage, la taille des haies et arbres dans les délais imposés, afin de respecter la nidification. Sauf en cas de prévention pour la sécurité (trottoir, panneau de signalisation).

Entretien des espaces par Grand Poitiers

- 2 fauches des accotements par an (1 fauche de sécurité vers mi-juin et une fauche complète en septembre-octobre avec la taille des haies en bordure de voiries)
- 8 tontes par an des espaces verts (entrée de village, carrefour)

Qu'est-ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est l'outil de la commune pour agir contre les difficultés du quotidien et accompagner chacun, à tous les âges de la vie.

Le CCAS est un établissement public, communal, présidé par le Maire.

Il dispose d'un budget propre et agit en proximité des habitants.

Il agit dans le respect de la dignité et de la confidentialité.

Il travaille en partenariat avec les acteurs locaux, services sociaux, ADMR, Mission Locale, banque alimentaire, etc.



Pour les contacter :

☎ 05 49 56 64 12

✉ contact@liniers.fr

Accueil sur rendez-vous



Ecouter
Accueillir

Informier
Orienter

Accompagner
Soutenir

Créer du lien
Animer

N'hésitez pas à pousser la porte, le CCAS est là pour vous.

C'est la solidarité de proximité pour bien vivre ensemble dans notre commune.

SIVOS

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire



La-Chapelle-Moulière
Lavoux
Liniers

Composition du bureau :

Le Président : M. David Briand

Le 1er vice-président : Mme Maguy Lumineau

Le 2ème vice-président : Vincent Martin

et 3 membres du Conseil municipal de chaque commune.

Qu'est-ce que le SIVOS ?

Il rassemble les trois écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) La Chapelle Moulière, Lavoux et Liniers depuis 1983, ce qui représente actuellement 190 enfants.

10 agents pour remplir les missions suivantes :

- La restauration
- L'aide aux professeurs des écoles
- Les agents polyvalents (la garderie, la cantine, le bus et le ménage)

Le SIVOS permet de mutualiser les moyens pour assurer :

- l'accueil et l'encadrement des enfants hors temps scolaire,
- la gestion, la sécurité, l'entretien des bâtiments et des équipements
- la gestion du personnel

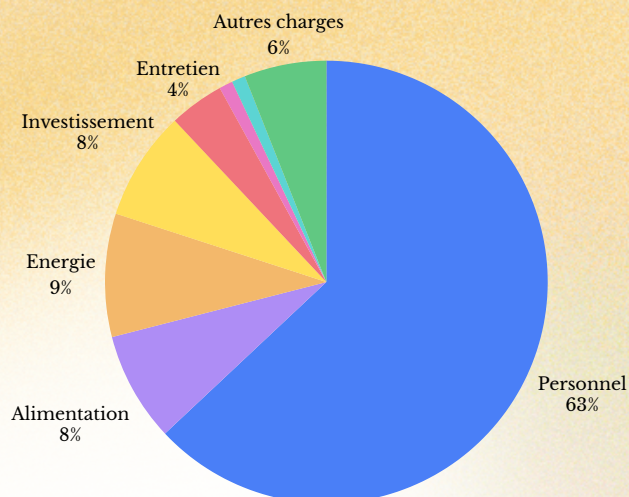


Le Budget du SIVOS est financé par les 3 communes (au prorata du nombre d'élèves par commune et par an).

Cela représente un peu plus de 570 000€ par an.

Les recettes de fonctionnement proviennent majoritairement des participations des communes et les participations des familles pour environ 455 419€.

Les marges de manoeuvre pour l'investissement restent limitées. Elles sont utilisées pour la restauration du matériel et des bâtiments appartenant au syndicat.



Parlons nature

Le Conseil municipal a choisi de créer une commission espaces verts et biodiversité. Cette commission est ouverte au public; tout le monde peut y participer en s'inscrivant préalablement à la mairie, les dates étant affichées sur le panneau d'information ou sur le site de Liniers.

Lors de ces commissions, dont la première réunion a eu lieu le 28 avril dernier, le but est de discuter de l'entretien des espaces verts de la Commune, des différentes améliorations à apporter avec par exemple le choix de nouvelles fleurs à planter, moins consommatrices d'eau.

C'est aussi le moment de parler plus largement de l'environnement qui nous entoure; Liniers est une commune rurale, 2/3 de ses 1600 hectares sont consacrés à l'agriculture et nous bordons la forêt de Moulière (6800 hectares dont un peu plus de 200 sur notre Commune), toutes les idées sont donc bonnes à prendre pour protéger la biodiversité de notre territoire.

Une randonnée balisée (33A) traverse par ailleurs notre commune, à faire à pied ou à vélo (18 km) et permet d'apprécier le milieu qui nous entoure, point de départ devant l'église !



Liniers dispose également de deux vergers partagés, un au niveau du bassin paysager et l'autre à côté du city stade. Différents arbres fruitiers y ont été plantés (prunier, poirier, pommier, cerisier) et lorsque que ces fruits seront parvenus à maturité, tout le monde pourra venir les cueillir et les déguster sous l'arbre !

Dans le verger du bassin paysager, deux ruches sont présentes, où les abeilles produisent du miel que nous récoltons deux fois l'année. La prochaine récolte aura lieu fin août, lors de " La fête de l'abeille et de la biodiversité", des animations seront organisées autour de ces thématiques où nous espérons vous y voir nombreux !



La parole des jeunes

Bonjour je m'appelle Adèle j'ai 9 ans, j'ai toujours habité à Liniers.

J'adore Liniers car les gens sont gentils puis, le fait d'avoir toujours habité ici c'est que je connais plein de monde.

Ce que j'adore à Liniers : la salle des fêtes, le city-stade et les fêtes de l'été car je retrouve mes copains d'école.



Si toi aussi, jeune de Liniers, tu as envie de partager un dessin, une histoire ou tout ce que tu aimerais mettre à l'honneur sur le prochain numéro du bulletin, transmets nous tes idées sur contact@liniers.fr

La tranquillité, ça n'a pas de prix !

Les beaux jours sont revenus et l'envie de profiter des extérieurs est vitale !
Néanmoins, comme le dit le vieil adage "La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres" !

Il paraît donc important de rappeler quelques règles, établies par arrêté préfectoral du 5 janvier 2021 sur les nuisances sonores.

Les travaux de jardinage, bricolage et entretien sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Bien vivre ensemble, pensons à nos voisins !

Le bruit fait partie de notre quotidien, mais lorsqu'il devient excessif, il peut gêner nos voisins et nuire à la tranquillité de tous. Adoptons les bons gestes au quotidien !

LEUR UTILISATION EST AUTORISÉE* :

- > du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- > les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- > les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

* Arrêté préfectoral en vigueur

UN BRUIT VOUS GÊNE ?
Quelle que soit son origine

Voisinage :

- > Jardinage
- > Bricolage
- > Instruments de musique
- > Appareils électrologes
- > Compartiments bruyants

Chantiers de travaux publics ou privés (Activités localisées, cloisonnées (une mesure acoustique est alors obligatoire)) :

- > Commerce
- > Artisanat
- > Agriculture
- > Sport
- > Labeur
- > Lieu musical

(1) Notable à la demande du Maire par le 09300 ou le 09301

PRIVILÉGEZ DANS TOUS LES CAS UNE DÉMARCHÉ AMIABLE

Il est facile de briser, en cas de sanctions, risque une contravention de 3^{ème} classe (jusqu'à 450€).

LA TRANQUILLITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !
Soyons attentifs les uns aux autres pour préserver la qualité de vie à Liniers.

AGENDA DES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE



06 Juin : Soirée Théâtre
La compagnie du Koala Vert



20 Juin : Fête de la musique
Groupe Picties Mataga DJ, animations ainsi que restauration et buvette locale sur place



04 Juillet : Fête du village
Concert interactif de Stéphane Quérioux, Jeux du Grand Bois, restauration et buvette sur place



29 Août : Fête de l'abeille et de la biodiversité



20 Septembre : Repas des aînés
organisé par le CCAS



26 Septembre : Nettoyons la Nature



18 Octobre : Marches Octobre Rose



29 Novembre : Marché de Noël
Manège gratuit



12 Décembre : Noël des enfants de la commune
Accompagnés par nos aînés

